

Séance du 19 mars 2019

L'An deux mil dix-neuf, le dix-neuf mars à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, en date du 13 mars 2019, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Bernard MARTIN.

PRESENTS : Mrs MARTIN Bernard, CONFESSON Bruno, ALLOY Jean-Claude, CARTE Jacques, CHAPELLE Daniel, LEHOURS Jean-Michel, MONGIS Gérard, Mmes BALICHARD Valérie, GIRAUDET Laurette, JOBERT Martine, MAILLARD Claudette.

ABSENTS : Mmes CHARTIER Nathalie, DENIS Annie, JUILLARD Brigitte, LAURENT Laëtitia, Mr DAFFIX Roland, LAJOIE Patrick, excusés.

POUVOIR : Mme MAILLARD Claudette (Pouvoir de Brigitte JUILLARD).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

1. **FINANCES**

COMPTES DE GESTION 2018

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes de gestion 2018 des budgets Commune, Assainissement et Lotissement « PRES DE LA GARE II » dressés par Madame AMZIANE Miriam, Trésorière.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs 2018 des Budgets Commune, Assainissement et Lotissement « PRES DE LA GARE II » et les affectations des résultats.

Compte administratif COMMUNE (exercice 2018) :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	413 773.13	1 519 550.77
RECETTES	925 194.86	1 857 187.47
EXCEDENT	511 421.73	337 636.70
DEFICIT		
Affectation Résultat de Fonctionnement		
A – Résultat exercice		337 636.70
B – Résultats antérieurs reportés		448 191.68
C – Résultat à affecter		785 828.38
D – Solde d'exécution d'investissement		
D001 besoin de financement		
R001 excédent de financement		286 038.86
E – Solde des Restes à réaliser d'investissement		
Besoin de financement		464 286.00
Excédent de financement		
F – Besoin de financement		178 247.14
AFFECTATION		
1) Affectation en réserves R1068 en investissement		178 247.14
2) Report en fonctionnement R002		607 581.24
3) DEFICIT REPORTE D002		

Compte administratif ASSAINISSEMENT (exercice 2018) :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	179 213.80	144 347.47
RECETTES	101 476.21	215 232.23
EXCEDENT		70 884.76
DEFICIT	77 737.59	
Affectation Résultat de Fonctionnement		
A – Résultat exercice		70 884.76
B – Résultats antérieurs reportés		32 553.44
C – Résultat à affecter		103 438.20
D – Solde d'exécution d'investissement		
D001 besoin de financement		- 124 280.94
R001 excédent de financement		
E – Solde des Restes à réaliser d'investissement		
Besoin de financement		
Excédent de financement		123 027.00
F – Besoin de financement		
AFFECTATION		
1) Affectation en réserves R1068 en investissement		
2) Report en fonctionnement R002		
3) DEFICIT REPORTE D002		

Compte administratif LOTISSEMENT PRES DE LA GARE II (exercice 2018) :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	42 441.70	13 441.70
RECETTES	0	13 441.70
EXCEDENT		
DEFICIT	42 441.70	
Affectation Résultat de Fonctionnement		
A – Résultat exercice		0.00
B – Résultats antérieurs reportés		- 23 972.65
C – Résultat à affecter		- 23 972.65
D – Solde d'exécution d'investissement		
D001 besoin de financement		- 141 428.02
R001 excédent de financement		
E – Solde des Restes à réaliser d'investissement		0
Besoin de financement		
Excédent de financement		
F – Besoin de financement		
AFFECTATION		
1) Affectation en réserves R1068 en investissement		0
2) Report en fonctionnement R002		- 23 972.65
3) DEFICIT REPORTE D002		- 141 428.02

BUDGETS PRIMITIFS 2019

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les budgets primitifs 2019 qui s'équilibrent en recettes et dépenses à :

Budget COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 2 451 260€
SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 239 894€

Budget Lotissement PRES DE LA GARE II

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 480 808€
SECTION D'INVESTISSEMENT : 430 987€

BUDGET ASSAINISSEMENT : CONSTAT, REPRISE ET INTEGRATION DES RESULTATS 2018 AU BUDGET GENERAL COMMUNAL 2019

I. FONCTIONNEMENT	
1) Résultat reporté (année 2017)	32 553.44
2) Résultat de l'exercice 2018	70 884.76
3) Situation nette au 31/12/2018	103 438.20
II. INVESTISSEMENT	
4) Résultat reporté (année 2017)	-77 737.59
5) Résultat de l'exercice 2018	-46 543.35
6) Situation nette au 31/12/2018 à reporter ligne 001 du budget de fonctionnement général communal de l'exercice 2019	-124 280.94
7) Restes à réaliser Dépenses	0.00
8) Restes à réaliser Recettes	123 027.00
9) Solde des restes à réaliser	123 027.00
10) Résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser (somme des lignes 6 et 9)	-1 253.94
SUITE A TRANSFERT ASSAINISSEMENT AU SIVOM DE DOYET PAS D'AFFECTION DU RESULTAT 2018	
11) Résultat de fonctionnement à reporter ligne 002 du budget général communal de l'exercice 2019	103 438.20

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la compétence assainissement collectif a été transférée au SIVOM de la région Minière à compter du 1^{er} janvier 2019 et que le budget annexe assainissement a été clôturé au 31/12/2018. Par conséquent, il convient de constater les résultats du budget annexe assainissement et de les intégrer à ceux du budget général communal 2019.

Après examen et délibération, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- constate les résultats nets au 31/12/2018 suivants et décide de les intégrer aux résultats du budget général communal 2019.
- décide également le transfert de ces résultats au SIVOM Région Minière compte-tenu de la prise de compétence assainissement collectif du 01/01/2019.

Situation nette au 31/12/2018 à reporter ligne 001 du budget de fonctionnement général communal de l'exercice 2019	-124 280.94
---	-------------

Résultat de fonctionnement à reporter ligne 002 du budget général communal de l'exercice 2019	103 438.20
--	------------

2. PERSONNEL

→ TITULARISATION DE Monsieur Luc PERRIN

Bruno CONFESSON, adjoint au personnel, informe l'Assemblée que suite à la nomination de Luc PERRIN, en qualité de TECHNICIEN STAGIAIRE par détachement à compter du 1^{er} septembre 2018 pour une durée de 6 mois, dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux, celui-ci peut être titularisé à compter du 1^{er} mars 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DEMANDE à Monsieur le Maire de mettre fin au détachement de Luc PERRIN et de prendre l'arrêté de titularisation qui s'impose,
- DE MODIFIER le tableau des effectifs en supprimant le poste d'Agent de Maîtrise Principal à compter du 1^{er} mars 2019.

→ MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil Municipal fixe le tableau des effectifs comme suit :

Cat.	GRADE au 1/01/2017	Echelle	Durée hebdomadaire du poste en H/Mns	POSTE OCCUPE	
				Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	AGENT
A	Attaché	des attachés	35h00	Titulaire	GUILLOT Annie
A	Attaché	des attachés	17H30	CDD	CASTEX Marlène
C	Adjoint Administratif Principal 2 ^e cl	Echelle C2	35H00	Titulaire	BOLGIANI Nathalie
C	Adjoint Administratif Principal 2 ^e cl	Echelle C2	31H30	Titulaire	MOREAU Emmanuelle
C	Adjoint Administratif Territorial	Echelle C1	35H00	Stagiaire	COURCEL Audrey
C	Adjoint du Patrimoine	Echelle C1	12H00	Titulaire	PERRIN Catherine
B	Technicien	Techniciens	35H00	Titulaire	PERRIN Luc
C	Adjoint Technique Principal 2 ^e cl	Echelle C2	35H00	Titulaire	RAYNAUD Pascal
C	Adjoint Technique Principal 2 ^e cl	Echelle C2	35H00	Titulaire	BOISSON Luc
C	Adjoint Technique Principal 2 ^e cl	Echelle C2	17H30	Titulaire	BOLATON Sylvain
C	Adjoint Technique Principal 2 ^e cl	Echelle C2	35H00	Titulaire	CHARDON Frédéric
C	Adjoint Technique Territorial	Echelle C1	35H00	Titulaire	DAFFIX Jean
C	Adjoint Technique Territorial	Echelle C1	35H00	Titulaire	MARTIN Pierre
C	Adjoint Technique Territorial	Echelle C1	35H00	Titulaire	HERVIER Jean-Bernard
C	Adjoint Technique Territorial	Echelle C1	30H00	Titulaire	BOUGARET Alain
C	Adjoint Technique Territorial	Echelle C1	18H00	Titulaire	CHEVALLIER Sylviane
C	Adjoint Technique Territorial	Echelle C1	35H00	Titulaire	ZYDORCZYK Christophe
C	Adjoint Technique Territorial	Echelle C1	35H00	Titulaire	BIDAUD Damien
C	Adjoint Technique Territorial	Echelle C1	26H00	Stagiaire	BESSON Christian
C	Adjoint Technique Territorial	Echelle C1	12H00	Stagiaire	PERRIN Catherine

3. POINT SUR LES TRAVAUX

Jean-Claude ALLOY fait un point sur les travaux en cours de la liaison batardeau/Camus de Richemont/Pôle Social. Actuellement, la VRD est stoppée, il n'y a que le maçon qui œuvre au pôle social et qui doit démolir le petit muret sur la place C de Richemont. La reprise des travaux est prévue la 2^{ème} semaine d'avril. Les plantations doivent se faire à compter du 15 avril.

4. CONVENTIONS

→ CONVENTION AVEC LA MEDIATHEQUE DE COULANDON

Une nouvelle convention doit être signée entre le Conseil Départemental et la Commune pour le prêt de documents audiovisuels, sonores et de prêt de jeux à la bibliothèque de Montmarault.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec le Conseil Départemental.

→ CONVENTION AVEC LA MONTMARAULTOISE

Une nouvelle convention doit être signée entre la Commune et l'association LA MONTMARAULTOISE pour la location de l'étang de Miquet.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec LA MONTMARAULTOISE.

5. PETR représentant de la commune

Le Conseil Municipal désigne :

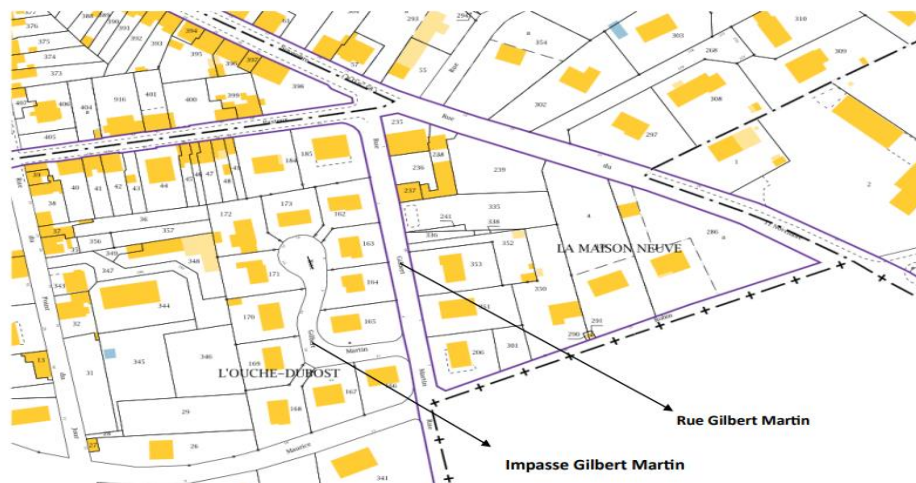
- Madame Laurette GIRAUDET, élue municipale,
- Monsieur ROULLIER Claude, habitant

afin de représenter la commune dans le cadre de la définition d'un nouveau projet de territoire pour le PETR.

6. ADRESSAGE rue Gilbert Martin

Le Conseil Municipal valide l'adressage rue Gilbert Martin suivant le plan ci-dessous :

- la rue principale reste « rue Gilbert Martin »,
- la rue pénétrante dans le lotissement s'appellera désormais « Impasse Gilbert Martin ».



7. QUESTIONS DIVERSES

↳ **Bernard MARTIN** informe le conseil municipal qu'une course cycliste organisée par Montmarault Vélo Nature aura lieu le 7 avril prochain.

Bernard MARTIN informe également le conseil des suites données aux difficultés de circulation sur le chemin rural des Violettes depuis les travaux engagés sur le pont de Sazeret. En accord avec la mairie de Sazeret, deux panneaux d'interdiction de circuler portant la mention « Sauf desserte locale et secours » sont installés à chaque extrémité du chemin. La gendarmerie a été informée et veillera au respect de cette interdiction.

Bernard MARTIN informe le conseil de l'installation prochaine d'une entreprise de pompes funèbres sur la commune, en lieu et place de l'enseigne Groupama. Cette entreprise, propriété de Madame Lamarque, ouvrira ses portes le 2 avril.

Une nouvelle entreprise de maintenance informatique s'est créée en face de la boulangerie Aubret.

↳ **Bruno CONFESSON** informe le conseil que la commune a reçu une invitation de la part du conseil départemental en vue d'une remise de prix dans le cadre du label « village fleuri » lundi 25 mars à 11h45. Bruno CONFESSON s'y rendra accompagné de Martine JOBERT et de Brigitte JUILLARD.

Bruno CONFESSON informe le conseil que la COMCOM a accepté la demande de prise en charge de la cotisation à l'UDAAR de la commune.

Bruno CONFESSON revient sur le changement de jours d'ouverture de la déchetterie. Suite aux grands volumes de déchets à évacuer le lundi, le SICTOM a pris la décision de modifier les jours d'ouverture de certaines déchetteries, dont Montmarault. Après intervention de Bruno CONFESSON une nouvelle proposition a été faite pour ouvrir la déchetterie les Mardis, jeudis et samedis. Or ce nouveau calendrier n'est jugé plus satisfaisant d'autant plus que toutes les déchetteries ouvertes le lundi se situent dans un rayon de plus de 20 km autour de Montmarault.

Bruno CONFESSON s'est également rendu dans le cadre de la COMCOM dans l'usine STB qui produit des plateaux repas à destination des particuliers et collectivités. Même si les produits proposés affichent une certaine qualité, il a pu juger de la supériorité des repas proposés aux aînés de la commune.

Bruno CONFESSON informe enfin le conseil qu'il doit se rendre à l'IFAG pour la restitution d'une étude initiée par la CCI sur l'habitude de consommations des foyers.

↳ **Valérie BALICHARD** fait le point sur l'installation possible d'un défibrillateur au stade. Une réflexion sur le financement de l'installation ainsi que sur le coût de maintenance est en cours.

Valérie BALICHARD invite le conseil à une remise de récompense pour les joueurs de la catégorie U11 de l'ASM Hand ball. Le club s'est vu en effet décerner le label bronze pour l'école de hand ball. Elle aura lieu le lundi 25 à 19h.

Valérie BALICHARD rend compte de la réunion avec les associations de Montmarault en vue d'organiser un forum des associations. La plupart des associations ont répondu présent. Une réunion est prévue le 25 juin à 20h30 à l'ancienne salle des fêtes pour définir l'organisation de la journée qui aura lieu de 07 septembre 2019.

↳ **Gérard MONGIS** informe le conseil de la demande d'un habitant de la rue du Point du jour pour aménager le stationnement en face de la sortie de son garage qu'il ne peut utiliser lorsqu'un véhicule est stationné en face.

↳ **Jean-Claude ALLOY** rend compte de la réunion qui a été faite dans le cadre du label « village étape » avec 7 autres villages adhérents. Cette journée a été l'occasion d'envisager des actions possibles pour améliorer le label.

Jean-Claude ALLOY informe le conseil que les bornes de recharges pour les véhicules électriques sont désormais payantes. Pour les utiliser une carte doit être demandée au département ou au SDE. Jean-Claude ALLOY présente la nouvelle mouture du site internet de la commune.

↳ **Martine JOBERT** informe le conseil de l'absence d'éclairage dans la rue Victor Hugo après le remplacement des lampadaires.

La séance est levée à 22heures30.